

Dossier : THOMAS THIBAUT

Déclaration : THOMAS THIBAUT

Déclarant 1 : THOMAS THIBAUT né(e) en 1958

Adresse : 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Déclarant 2 : _____ né(e) en _____

SITUATION DE FAMILLE	CAS PARTICULIER	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES		DONT ENFANTS HANDICAPES		ENFANTS MAJEURS CELIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		Résid. exclusive	Résid. alternée	Résid. exclusive	Résid. alternée				
C		0	0	0	0	0	0	0	1

	Déclarant 1	Déclarant 2	Enfants	Total
Salaires, pensions, rentes imposables				
Pensions, retraites, rentes Déclarées	18 849			16 964
Abattement spécial de 10%	-1 885			16 964
			S/Total	Total
Revenus divers				
Revenus fonciers nets			153 697	
Revenus		153 697		153 697
REVENU BRUT GLOBAL				170 661
	Déclaré	Retenu	Déduction	Total
Charges déductibles du revenu global				
CSG déductible (100,00%)	13 466	13 466	13 466	-13 466
			S/Total	Total
Revenus soumis au taux forfaitaire				
Revenus imposés au PFU au taux de 12.8%			4 385	
REVENU NET IMPOSABLE				157 195
			S/Total	Total
Impôt au barème				
Impôt retenu sans revenus quotient			50 369	
Impôt calculé avec les droits normaux (1 parts)		50 369		
Tranche 0% (Jusqu'à 10084€)	10 084			
Tranche 11% (De 10084€ à 25710€)	15 626			
Tranche 30% (De 25710€ à 73516€)	47 806			
Tranche 41% (De 73516€ à 158122€)	83 679			
Impôt sur le revenu				50 369
Impôt après réductions				50 369
			S/Total	Total
Impôt proportionnel, reprise d'impôt, taxes annexes				
Imposition des revenus au PFU au taux de 12.8%			561	561
Plafonnement des avantages fiscaux (niches fiscales)				
Avantages fiscaux de 2013 à 2020 à plafonner			363	
Plafond de 2013 à 2020 des avantages fiscaux			10 000	
Plafond de 2013 à 2020 des avantages fiscaux (Spécifique)			18 000	

Plafond 2012 des avantages fiscaux (18000 + 157195 x 4%)			24 288	
Plafond 2011 des avantages fiscaux (18000 + 157195 x 6%)			27 432	
Plafond 2010 des avantages fiscaux (20000 + 157195 x 8%)			32 576	
Plafond 2009 des avantages fiscaux (25000 + 157195 x 10%)			40 720	
				0
			S/Total	Total
Crédits d'impôt				
Crédits d'impôt sur revenus mobiliers sur valeurs étrangères			534	
Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé			562	
Sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile			363	
				-1 459
Total de l'impôt sur le revenu net				49 471
Avance perçus sur les réductions et crédits d'impôt				80
Total des prélèvements à la source IR (somme des cases §8)				-44 208
SOLDE IR -----				5 343
Taux marginal (41%)				
Revenu fiscal de référence (161 580)				
Montant imposé au taux marginal d'imposition (83 679)				
Marge disponible avant d'être imposé sur la tranche supérieure (927)				
Taux PAS du foyer fiscal (29,2%)				
	Prél sol	CSG	CRDS	Total
Contributions sociales				
Bases imposables	153 697	153 697	153 697	
Revenus de capitaux mobiliers	4 385	4 385	4 385	
CSG, CRDS et prélèvement social déjà prélevés	-4 385	-4 385	-4 385	
Revenus fonciers	153 697	153 697	153 697	
Taux	7,50%	9,20%	0,50%	
Montant	11 527	14 140	768	
dont cotisations déductibles sur revenus 2021 en 2022 (10451)				
				26 435
Total des contributions sociales nettes				26 435
Total des prélèvements à la source CS (somme des cases §8)				-25 800
SOLDE CONTRIBUTIONS -----				635
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER -----				5 978
PRELEVEMENT FORFAITAIRE UNIQUE APPLIQUE				
REPORT(S) SUR DECLARATIONS FUTURES				
Déficit revenus capitaux mobiliers				-976
Déficits de 2018			-46	
Déficits de 2019			-930	
PERP plafond de déduction - Déclarant 1				16 062
Plafond 2018			3 923	
Plafond 2019			3 973	
Plafond 2020			4 052	
Plafond 2021			4 114	
Avance de 60% des RICI versées par la DGFIP en janvier 2022				218

	Base	S/Total	Total
Prélèvement forfaitaire non libératoire réglé			
2CK - Prélèvement forfaitaire non libératoire sur RCM		562	562
Contributions sociales déjà prélevées			
Autres revenus n'ouvrant pas droit à CSG déductible (17,20%)	4 385	754	754

	Déclarant 1	Déclarant 2	Enfants	Total
Taux PAS du foyer				
IR après décote + impôt au taux marginal = A				50 369
IR après décote				50 369
Total des revenus imposables dans le champ du PAS = B = a + b + f + i + j -				170 661
Traitements, salaires, pensions et rémunération des dirigeants = a	16 964			16 964
Revenus fonciers = k				153 697
Total des revenus imposables = C				170 661
Numérateur = E = A x (B/C) - D				50 369
Total des revenus dans le champ du PAS = F = 1 + 2 + 6 + 9 + 10 + 11				172 546
Traitements, salaires et pensions = 1 = (a + b) ou (c + f + g + j)				18 849
Pensions brutes avec retenue à la source = b ou g	18 849			
Revenus fonciers = 11				153 697
Taux PAS du foyer = E / F x 100 -----				29,2
Taux PAS de l'autre déclarant				
Total des revenus communs dans le champs du PAS = N			0	
Revenus fonciers		153 697		

		S/Total	Total
Impôt sur la fortune immobilière 2021			
Actif brut		1 424 794	
Biens détenus directement		304 600	
Immeubles bâtis	189 000		
Résidence principale (après abattement)	189 000		
Immeubles non bâtis, parts de groupements forestiers ou fonciers	115 600		
Autres biens non bâtis	115 600		
Biens détenus indirectement		1 120 194	
Passif		-2 358	
Autres dettes dont IFI théorique		2 358	
Total plafonné		2 358	
IFI théorique		-3 357	
Actif net imposable		1 419 079	
Tranche 0%		800 000	
Tranche 0.50%		500 000	
Tranche 0.70%		119 079	
IFI avant réductions		3 334	
IFI après plafonnement		3 334	
IFI A PAYER			3 334

Dossier : THOMAS THIBAUT

Déclaration : THOMAS THIBAUT

Les échéances du solde 2020 sont déterminées d'après l'imposition nette 5 978 €, le mode de paiement (mensuel ou trimestriel) et la date de mise en recouvrement.

Les acomptes de janvier à août 2021 sont calculés sur l'année 2019 avec les données 2019.

Les acomptes de septembre 2021 à août 2022 sont calculés avec les données 2020 et le mode de paiement (mensuel ou trimestriel) :

Taux du prélèvement à la source appliqué :	29,2 %
Assiette acompte IR :	153 697 €
Acompte contributions sociales :	26 435 €

Echéancier 2021

Date	Solde 2020 calculé	Solde 2020 forcé	Acompte calculé	Acompte forcé	Total
15/01/2021			8 226		8 226
15/02/2021			8 226		8 226
15/03/2021			8 226		8 226
15/04/2021			8 226		8 226
17/05/2021			8 226		8 226
15/06/2021			8 226		8 226
15/07/2021			8 226		8 226
16/08/2021			8 225		8 225
15/09/2021	1 494		5 943		7 437
15/10/2021	1 494		5 943		7 437
15/11/2021	1 494		5 943		7 437
15/12/2021	1 496		5 943		7 439
Totaux	5 978	5 978	89 579	89 579	95 557

Echéancier 2022

Date	Solde 2020 calculé	Solde 2020 forcé	Acompte calculé	Acompte forcé	Total
17/01/2022			5 943		5 943
15/02/2022			5 943		5 943
15/03/2022			5 943		5 943
15/04/2022			5 943		5 943
16/05/2022			5 943		5 943
15/06/2022			5 943		5 943
15/07/2022			5 943		5 943
16/08/2022			5 942		5 942
Totaux	0	0	47 543	47 543	47 543

REVENUS 2020

20

Pour vous renseigner, un numéro ► 0467356945
ou une adresse internet ►

ou votre centre des finances publiques.

Déclarez en ligne ou signez votre déclaration
et renvoyez-la à cette adresse

SIP OUEST HERAULT SAID EXTERIEUR

9 AVENUE PIERRE VERDIER CS 10564

34537 BEZIERS CEDEX

M THOMAS THIBAUT

9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN

34410 SERIGNAN

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUESeic
L'EXPERTISE
INNOVANTERÉPUBLIQUE
FRANÇAISELiberté
Égalité
Fraternité

Date limite

Internet

Papier

POUR DÉCLARER SUR IMPOTS.GOUV.FR

VOTRE N° FISCAL POUR DÉCLARER EN LIGNE		SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE DE MOT DE PASSE	
DÉCLARANT 1	1469517608160	N° D'ACCÈS EN LIGNE	
DÉCLARANT 2		REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE : REPORTEZ-VOUS À VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU	

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2020

DATE DU DÉMÉNAGEMENT / / 2 0 2 0

Adresse
au 1er janvier 2021

N° RUE
CODE POSTAL COMMUNE

Appartement

N° ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE NB. PIÈCES

Statut

PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE COLOCATAIRE HÉBERGÉ GRATUITEMENT
NOM DU PROPRIÉTAIRE NOM DU COLOCATAIRE

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2021

DATE DU DÉMÉNAGEMENT / / 2 0 2 1

Adresse actuelle

N° RUE
CODE POSTAL COMMUNE

Appartement

N° ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE NB. PIÈCES

ÉTAT CIVIL

DÉCLARANT 1

DÉCLARANT 2

Nom de naissance

THOMAS

Prénoms

THIBAUT

Date de naissance

06 02 1958 *Corrigez**Corrigez*

Lieu de naissance

92 ISSY LES MOULINEAUX

Corrigez

DÉPARTEMENT COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER

DÉPARTEMENT COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER

Nom auquel vos courriers seront adressés

THOMAS

Corrigez

N° téléphone

/ *Corrigez**Corrigez*Mél *obligatoire*

thibault.thomas34@neuf.fr

Corrigez

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur, cochez ►

 ØRA

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À SERIGNAN

Le 31/05/2021

Si vous souscrivez une déclaration
d'impôt sur la fortune immobilière, cochez ► ØIFSi vous déposez la déclaration au titre d'un mandat, apposez votre cachet et cochez ► ØTAAucune modification, aucun complément,
déclarez par smartphone ►N° FIP
340793948560387893

SERVICES GESTIONNAIRES

DIR

SITUATION ET CHARGES DU FOYER FISCAL

ÉLÉMENTS POUR LA TAXE D'HABITATION

A | SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2020

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Marié(e)s M Célibataire C
 Divorcé(e) / séparé(e) D Veuf(ve) V
 Pacsé(e)s O

Date des changements en 2020

- Mariage X / / 2 0 2 0 Pacs X / / 2 0 2 0

N° fiscal de votre conjoint B Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2020 B - Divorce / séparation / rupture de Pacs Y / / 2 0 2 0- Décès : déclarant 1 Z / / 2 0 2 0déclarant 2 Z / / 2 0 2 0**Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire****1. Célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)**

- Vous viviez seul au 1er janvier 2020 (ou au 31 décembre 2020 en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en 2020)

et vous avez un enfant :

- majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre)
- ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.

Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années au cours desquelles vous viviez seul L

- Vous ne viviez pas seul au 1er janvier 2020 N **2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour invalidité d'au moins 40 % ou de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité"**

Votre conjoint remplit ces conditions ou votre conjoint, décédé en 2020, remplissait ces conditions F

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre

- Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf :

- vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1947) et vous remplissez ces conditions ;
- ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1947) et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ;
- ou votre conjoint décédé en 2020 bénéficiait de la demi-part supplémentaire W

- Vous êtes mariés ou pacés : l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1947), remplit ces conditions S

- Vous avez une pension de veuve de guerre G **B | PARENT ISOLÉ**T **C | PERSONNES À CHARGE EN 2020**

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Enfants à charge

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.2002 au 31.12.2020)

ou handicapés quel que soit l'âge F Année de naissance dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité G Année de naissance **Renseignements sur vos enfants**Nom, prénom Date de naissance Lieu de naissance Nom, prénom Date de naissance Lieu de naissance **Enfants en résidence alternée ou à charge partagée**

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.2002 au 31.12.2020)

ou handicapés quel que soit l'âge H Année de naissance dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité I Année de naissance

Nom et adresse de l'autre parent

Renseignements sur vos enfantsNom, prénom Date de naissance Lieu de naissance Nom, prénom Date de naissance Lieu de naissance **Autres personnes invalides à charge, vivant sous votre toit**Nombre de titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité R Année de naissance

Nom, prénom, date et lieu de naissance

D | RATTACHEMENT EN 2020 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS nés du 1.1.1999 au 31.12.2001 ou, s'ils sont étudiants, nés du 1.1.1995 au 31.12.2001Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant J Nombre d'enfants mariés/pacés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants) N Monsieur Madame Monsieur Madame Nom, prénom Nom, prénom Date de naissance Date de naissance Lieu de naissance Lieu de naissance **INFORMATIONS****COORDONNÉES BANCAIRES** Si ces coordonnées sont inexactes, joignez **obligatoirement** un RIB.BIC IBAN Titulaire du compte **Ces coordonnées bancaires seront utilisées pour le paiement de votre impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement à la source.**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFIP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la DGFIP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

1 | TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche au-dessous

Traitements, salaires	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1RE PERS. À CHARGE	2E PERS. À CHARGE
Traitements et salaires				
Corrigez si le montant est inexact	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
Revenus des salariés des particuliers employeurs				
Corrigez si le montant est inexact	1AA	1BA	1CA	1DA
Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux. Journalistes	1GA	1HA	1IA	1JA
Heures supplémentaires exonérées	1GH	1HH	1IH	1JH
Revenus des associés et gérants article 62 du CGI	1GB	1HB	1IB	1JB
Droits d'auteur, fonctionnaires chercheurs	1GF	1HF	1IF	1JF
Agents généraux d'assurance	1GG	1HG	1IG	1JG
Autres revenus imposables Chômage, préretraite				
Corrigez si le montant est inexact	1AP	1BP	1CP	1DP
Salaires perçus par les non-résidents et salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AF	1BF	1CF	1DF
Autres salaires imposables de source étrangère	1AG	1BG	1CG	1DG
Frais réels Joignez la liste détaillée sur papier libre	1AK	1BK	1CK	1DK
Pensions, retraites, rentes	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1RE PERS. À CHARGE	2E PERS. À CHARGE
Pensions, retraites et rentes				
Corrigez si le montant est inexact	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT	1BT	1CT	1DT
Pensions en capital des plans d'épargne retraite				
Corrigez si le montant est inexact	1AI	1BI	1CI	1DI
Pensions d'invalidité				
Corrigez si le montant est inexact	1AZ	1BZ	1CZ	1DZ
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO	1CO	1DO
Pensions perçues par les non-résidents et pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AL	1BL	1CL	1DL
Autres pensions imposables de source étrangère	1AM	1BM	1CM	1DM
Rentes viagères à titre onéreux				
Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Rentes perçues				
Corrigez si le montant est inexact	1AW	1BW	1CW	1DW
Rentes perçues par les non-résidents et rentes de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AR	1BR	1CR	1DR

2 | REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche.

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de 8 ans et plus				
– produits des versements effectués avant le 27.9.2017				
• produits soumis au prélèvement libératoire			2DH	
• autres produits			2CH	
– produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 : total perçu à répartir lignes 2VV et 2WW				
• produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux primes n'excédant pas 150 000 €			2VV	
• produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux primes excédant 150 000 €			2WW	
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans				
– produits des versements effectués avant le 27.9.2017				
• produits soumis au prélèvement libératoire			2XX	
• autres produits			2YY	
– produits des versements effectués à compter du 27.9.2017				
Revenus des actions et parts abatement de 40 % si option barème			2DC	4 371
Dividendes imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME			2FU	
Autres revenus distribués et assimilés			2TS	
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe			2TR	14
Intérêts des prêts participatifs et des minibons			2TT	
Intérêts imposables des obligations remboursables en actions détenues dans le PEA-PME			2TQ	
Produits des plans d'épargne retraite - sortie en capital			2TZ	
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible			2CG	4 385
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible si option barème			2BH	
Autres revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible			2DF	
Revenus déjà soumis au seul prélèvement de solidarité de 7,5%			2DG	
Revenus soumis au seul prélèvement de solidarité à soumettre à la CSG et à la CRDS			2DI	
Frais et charges déductibles si option barème			2CA	
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères			2AB	534
Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé			2CK	562
Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire			2EE	

Vous optez pour l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobiliers et gains de cession de valeurs mobilières 2OP **COCHEZ**

4 | REVENUS FONCIERS *Revenus des locations non meublées*

Micro foncier : recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 € 4BE _____
 - dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BK _____
 Nom du locataire et adresse :

Régime réel *Report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044*

Revenus fonciers imposables 4BA **153 697**
 - dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BL _____
 Déficit imputable sur les revenus fonciers 4BB _____ sur le revenu global 4BC _____
 Déficits antérieurs non encore imputés 4BD _____
 Vous ne percevez plus de revenus fonciers en 2021 4BN Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale. 4BZ

6 | CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible connue, calculée sur les revenus du patrimoine. *Si ce montant est inexact, corrigez case 6DE* **13 466** 6DE _____
 Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs 6EL 1ER ENFANT 6EM 2É ENFANT
 Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants, ...) 6GU _____
 Nom et adresse des bénéficiaires

Épargne retraite

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations sur les nouveaux plans d'épargne retraite (PER) déductibles du revenu globale.....	6NS _____	6NT _____	6NU _____
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et assimilées.....	6RS _____	6RT _____	6RU _____
Plafond de déduction.....	15 810		
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	6PS _____	6PT _____	6PU _____
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint.....	6QR <input checked="" type="checkbox"/>	Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2020.....	6QW <input checked="" type="checkbox"/>
Cotisations sur les nouveaux PER déduites des BIC, BNC, BA, rémun. art. 62 du CGI.....	6OS _____	6OT _____	6OU _____
Autres cotisations déduites des BIC, BNC, BA, rémun. art. 62 ou salaires.....	6QS _____	6QT _____	6QU _____

7 | RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT**Dons versés à des organismes établis en France**

Dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (*maximum 1 000 €*)..... 7UD _____
 Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général, aux associations d'utilité publique, aux candidats aux élections..... 7UF _____

Services à la personne, emploi à domicile

Dépenses d'emploi à domicile *Si ce montant est inexact, corrigez case 7DB*..... 7DB **725**
 Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA, âgés de 65 ans, pour lesquels vous avez engagé des dépenses..... 7DL _____
 Vous avez employé directement pour la première fois en 2020 un salarié à domicile..... 7DQ
 Vous (*ou votre conjoint ou une personne à charge*) avez la carte d'invalidité ou la carte mobilité inclusion, mention "invalidité"..... 7DG
 Aides perçues pour l'emploi à domicile (APA, PCH, CESU préfinancé...) *Si ce montant est inexact, corrigez case 7DR*..... 7DR _____

Autres réductions/crédits d'impôt ? Reportez-vous au formulaire n° 2042 RIC1.

8 | PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE ET DIVERS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1er PERS. À CHARGE	2e PERS. À CHARGE
Prélèvement à la source déjà payé :				
- retenue à la source sur les salaires et pensions.....				
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	8HV 1 954	8IV _____	8JV _____	8KV _____
- acomptes d'impôt sur le revenu.....	8HW 42 254	8IW _____	8JW _____	8KW _____
- acomptes de prélèvements sociaux.....	8HX 25 800	8IX _____	8JX _____	8KX _____
Remboursement de trop-prélevé déjà obtenu :				
- impôt sur le revenu.....	8HY _____	8IY _____	8JY _____	8KY _____
- prélèvements sociaux.....	8HZ _____	8IZ _____	8JZ _____	8KZ _____
Non-résidents : retenue à la source en France <i>Joignez l'annexe n° 2041 E. Si ce montant est inexact, corrigez case 8TA</i>				8TA _____
Plus-values en report d'imposition non expiré <i>Si ce montant est inexact, corrigez case 8UT</i>				8UT _____
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif <i>Conv. internationales, org. internationaux, missions diplomatiques ou consulaires</i>				8FV <input checked="" type="checkbox"/>
Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger <i>Joignez la liste des contrats</i>				8TT <input checked="" type="checkbox"/>
Comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger <i>Joignez la déclaration n° 3916 – 3916 bis ou la liste des comptes sur papier libre</i>				8UU <input checked="" type="checkbox"/>

INFORMATIONS CONNUES DE L'ADMINISTRATION



REVENUS 2020 COMPLÉMENTAIRE

20

Liberté
Égalité
Fraternitéeic
L'EXPERTISE
INNOVANTEDIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Nom THOMAS

Prénom THIBAUT

Adresse 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

1 | SALAIRES, GAINS D'ACTIONNARIAT SALARIÉ

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2		
Rabais excédentaire sur options sur titres.....	1TP <input type="text"/>	1UP <input type="text"/>		
Gains de levée d'options attribuées à compter du 28.9.2012 ; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées à compter du 28.9.2012 sur décision prise au plus tard le 7.8.2015 ; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise à compter du 31.12.2016 pour leur fraction excédant 300 000 €.....	1TT <input type="text"/>	1UT <input type="text"/>		
Gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise du 8.8.2015 au 30.12.2016 ; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise à compter du 31.12.2016 pour leur fraction n'excédant pas 300 000 €				
- gain imposable <i>Après abattement</i>	1TZ <input type="text"/>			
- abattement pour durée de détention	1UZ <input type="text"/>			
- abattement de 50 %	1WZ <input type="text"/>			
- abattement fixe <i>Départ à la retraite d'un dirigeant de PME</i>	1VZ <input type="text"/>			
Gains et distributions provenant de parts ou actions de <i>carried-interest</i>	1NX <input type="text"/>	1OX <input type="text"/>		
Gains et distributions provenant de parts de <i>carried-interest</i> soumis à la contribution salariale de 30 %	1NY <input type="text"/>	1OY <input type="text"/>		
Indemnités pour préjudice moral <i>Fraction supérieure à 1 million d'euros</i>	1PM <input type="text"/>	1QM <input type="text"/>		
Agents d'assurance : salaires exonérés <i>Option pour le régime fiscal des salariés</i>	1AQ <input type="text"/>	1BQ <input type="text"/>		
Salariés impatriés : salaires et primes exonérés	1DY <input type="text"/>	1EY <input type="text"/>		
Sommes exonérées provenant du CET ou de jours de congé non pris, affectées à l'épargne retraite d'entreprise	1SM <input type="text"/>	1DN <input type="text"/>		
En 2021 vous ne percevez plus de salaires déclarés lignes 1GB, 1GF, 1GG, 1AG de la déclaration n°2042.....	DÉCLARANT 1 1GK <input type="checkbox"/>	DÉCLARANT 2 1GL <input type="checkbox"/>	1RE PERS. À CHARGE 1GP <input type="checkbox"/>	2E PERS. À CHARGE 1GQ <input type="checkbox"/>
En 2021 vous ne percevez plus de pensions déclarées lignes 1AO, 1AM de la déclaration n°2042.....	1HK <input type="checkbox"/>	1HL <input type="checkbox"/>	1HP <input type="checkbox"/>	1HQ <input type="checkbox"/>

SALAIRES ET PENSIONS EXONÉRÉS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX EFFECTIF

Salaires et pensions de source étrangère (exonérés selon la convention applicable), après déduction de l'impôt étranger.
Salaires des détachés à l'étranger (y compris marins pêcheurs) exonérés en application de l'article 81 A du code général des impôts.
N'indiquez pas ces revenus ligne 8T1

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1RE PERS. À CHARGE	2E PERS. À CHARGE
Salaires	1AC <input type="text"/>	1BC <input type="text"/>	1CC <input type="text"/>	1DC <input type="text"/>
Marins-pêcheurs <i>exerçant hors des eaux territoriales françaises</i>	1GE <input type="checkbox"/>	1HE <input type="checkbox"/>	1IE <input type="checkbox"/>	1JE <input type="checkbox"/>
Frais réels <i>joignez la liste détaillée sur papier libre</i>	1AE <input type="text"/>	1BE <input type="text"/>	1CE <input type="text"/>	1DE <input type="text"/>
Pensions de source étrangère.....	1AH <input type="text"/>	1BH <input type="text"/>	1CH <input type="text"/>	1DH <input type="text"/>
Pays de provenance des revenus de source étrangère	<input type="text"/>			

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À SERIGNAN

Le 31/05/2021



2 | REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

Revenus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié 2GO

Déficits des années antérieures non encore déduits :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	2AA <input type="text"/>	2AL <input type="text"/>	2AM <input type="text"/>	2AN <input type="text"/>	2AQ <input type="text" value="46"/>	2AR <input type="text" value="930"/>

Impatriés : revenus perçus à l'étranger exonérés (50%) 2DM

Pertes nettes sur prêts participatifs et minibons non imputées à reporter sur l'année 2021, provenant de l'année :

	2016	2017	2018	2019	2020
	2TU <input type="text"/>	2TV <input type="text"/>	2TW <input type="text"/>	2TX <input type="text"/>	2TY <input type="text"/>

Gains de cession des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie

- gains attachés aux versements effectués avant le 27.9.2017 :

gains soumis au prélèvement libératoire.....	2VM <input type="text"/>	autres gains.....	2VN <input type="text"/>
--	--------------------------	-------------------	--------------------------

- gains attachés aux versements effectués à compter du 27.9.2017 :

gains imposables à 7,5 %.....	2VO <input type="text"/>	gains imposables à 12,8 %.....	2VP <input type="text"/>
-------------------------------	--------------------------	--------------------------------	--------------------------

- moins-values de cession non imputées à reporter sur l'année 2021, provenant de l'année :

2018.....	2VQ <input type="text"/>	2019.....	2VR <input type="text"/>	2020.....	2VS <input type="text"/>
-----------	--------------------------	-----------	--------------------------	-----------	--------------------------

Rachat d'un contrat d'assurance-vie de 8 ans et plus réinvesti dans un nouveau plan d'épargne retraite :

- produits des versements effectués avant le 27.9.2017

produits soumis au prélèvement forfaitaire libératoire.....	2RA <input type="text"/>	autres produits.....	2RB <input type="text"/>
---	--------------------------	----------------------	--------------------------

- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017

produits imposables à 7,5%.....	2RC <input type="text"/>	produits imposables à 12,8%.....	2RD <input type="text"/>
---------------------------------	--------------------------	----------------------------------	--------------------------

3 | PLUS-VALUES ET GAINS DIVERS

Gains de cession de valeurs mobilières et assimilés :

- plus-value avant abattement.....

	3VG <input type="text"/>
--	--------------------------

- abattement pour durée de détention de droit commun.....

	3SG <input type="text"/>
--	--------------------------

Moins-value 2020.....

	3VH <input type="text"/>
--	--------------------------

Plus-values bénéficiant de l'abattement pour durée de détention renforcé ou de l'abattement pour départ à la retraite des dirigeants de PME :

- plus-value avant abattement.....

	3UA <input type="text"/>
--	--------------------------

- abattement pour durée de détention renforcé.....

3SL <input type="text"/>	abattement fixe.....	3VA <input type="text"/>
--------------------------	----------------------	--------------------------

Gain sur retrait ou rachat du PEA ou du PEA-PME avant expiration de la 5e année.....

	3VT <input type="text"/>
--	--------------------------

Profits sur instruments financiers taxables à 50 %.....

	3PI <input type="text"/>
--	--------------------------

Cession de titres détenus à l'étranger par les impatriés :

plus-values exonérées (50 %).....

3VQ <input type="text"/>	moins-values non imputables (50 %).....	3VR <input type="text"/>
--------------------------	---	--------------------------

Produits et plus-values exonérés provenant de structures de capital-risque.....

	3VC <input type="text"/>
--	--------------------------

Plus-values immobilières et plus-values de cession de droits sociaux réalisées par les non-résidents.....

	3SE <input type="text"/>
--	--------------------------

Plus-values en report d'imposition Article 150-0 D bis du CGI :

- plus-values dont le report a expiré en 2020 avant abattement.....

3SA <input type="text"/>	plus-values imposables.....	3SB <input type="text"/>
--------------------------	-----------------------------	--------------------------

- complément de prix perçu en 2020.....

	3WE <input type="text"/>
--	--------------------------

Plus-values en report d'imposition Article 150-0 B ter du CGI :

- plus-values réalisées en 2020 :

avant abattement.....	3WH <input type="text"/>	après abattement.....	3WG <input type="text"/>
-----------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------

- plus-values dont le report a expiré en 2020 :

réalisées du 14.11.2012 au 31.12.2012 taxables à 24%.....	3WI <input type="text"/>	taxables à 19%.....	3WJ <input type="text"/>
---	--------------------------	---------------------	--------------------------

• plus-values réalisées à compter du 1.1.2013 :

plus-values avant abattement réalisées de 2013 à 2016.....	3WN <input type="text"/>	réalisées à compter du 1.1.2017.....	3XN <input type="text"/>
plus-values imposables.....			3WP <input type="text"/>
impôt sur le revenu (IR).....	3WR <input type="text"/>	contribution exceptionnelle sur les hauts revenus (CEHR).....	3WT <input type="text"/>

Plus-values de cession de titres d'OPC monétaires dont le report d'imposition a expiré en 2020 Article 150-0 B quater du CGI.....

	3SZ <input type="text"/>
--	--------------------------

Cession d'actifs numériques Report de la déclaration n° 2086 : plus-value.....

3AN <input type="text"/>	moins-value.....	3BN <input type="text"/>
--------------------------	------------------	--------------------------

Gains de levée d'options sur titres et gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées avant le 28.9.2012 :

- gains taxables à : 18 % 3VD 30 % 3VI 41 % 3VF

- gains imposables sur option dans la catégorie des salaires..... déclarant 1 3VJ déclarant 2 3VK

- gains sur options et actions gratuites attribuées à compter du 16.10.2007, soumis à la contribution salariale de 10%.....

	3VN <input type="text"/>
--	--------------------------



Gains de cession de titres souscrits en exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) :

- activité exercée depuis au moins trois ans : BSPCE attribués

• avant le 1.1.2018..... 3SJ
• à compter du 1.1.2018 : gain avant abattement..... 3TJ abattement fixe Départ à la retraite d'un dirigeant de PME..... 3TK
- activité exercée depuis moins de trois ans : gains taxables à 30 %..... 3SK

Transfert du domicile fiscal hors de France Report de la déclaration n° 2074-ETD "Exit Tax"

- plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de paiement :

• plus-values et créances soumises : aux prélèvements sociaux..... 3WM au barème de l'IR..... 3WA
• plus-values art. 150-0 B ter du CGI : IR et CEHR..... 3TA
prélèvements sociaux 15,5 %..... 3XM prélèvements sociaux 17,2 %..... 3XA

- plus-values et créances dont l'imposition ne bénéficie pas du sursis de paiement

• plus-values et créances soumises : aux prélèvements sociaux..... 3WD au barème de l'IR..... 3WB
• plus-values art. 150-0 B ter du CGI : IR et CEHR..... 3TB
prélèvements sociaux 15,5 %..... 3XD prélèvements sociaux 17,2 %..... 3YA

Plus-values nettes de cession d'immeubles ou de biens meubles déjà imposées à 19 %..... 3VZ

Plus-value exonérée au titre de la première cession d'un logement, autre que la résidence principale, sous condition de emploi..... 3VW

4 | REVENUS FONCIERS

Amortissement « Robien » ou « Borloo neuf » déduit des revenus fonciers 2020 (investissements réalisés en 2009)..... 4BY

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS

Montant total des revenus à imposer selon le système du quotient n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration..... 0XX

Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un organisme de gestion agréé

6 | CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES

Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006 :

- à des enfants majeurs..... 6GI 6GJ
- à d'autres personnes..... 6GP

Nom et adresse des bénéficiaires

Déductions prévues par les articles 156, II et 156 bis du code général des impôts

- charges foncières des monuments historiques..... 6DG
- autres déductions..... 6DD

Nature des déductions

Frais d'accueil sous votre toit de personnes de plus de 75 ans dans le besoin..... Nombre 6EV Montant 6EU

Nom et adresse des bénéficiaires

Dépenses de grosses réparations effectuées par les nus-propriétaires. Report de dépenses des années antérieures :

2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017
6HK 6HL 6HM 6HN 6HO 6HP 6HQ 6HR

Sommes à ajouter au revenu imposable..... 6GH

Déficits globaux des années antérieures non encore déduits :

2014 2015 2016 2017 2018 2019
6FA 6FB 6FC 6FD 6FE 6FL



8 | DIVERS

Revenus exonérés retenus pour le calcul du taux effectif <i>autres que les salaires et pensions</i>	8TI	<input type="text"/>
Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	8TK	<input type="text"/>
Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger :		
- impôt payé à l'étranger sur revenus de capitaux mobiliers et plus-values	8VL	<input type="text"/>
	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
- impôt payé à l'étranger sur autres revenus	8VM <input type="text"/>	8WM <input type="text"/>
		PERS. À CHARGE
		8UM <input type="text"/>
Vous ne relevez pas d'un régime obligatoire français d'assurance maladie <i>Revenus des lignes 1TT, 1UT</i>	8RP	<input type="checkbox"/> COCHEZ
	8RQ	<input type="checkbox"/> COCHEZ
Non-résidents : revenus de sources française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen <i>Report de la déclaration n° 2041 TM</i>	8TM	<input type="text"/>
Impôt en sursis de paiement en cas de transfert du domicile fiscal hors de France <i>Report de la déclaration n° 2041 GL ou n° 2074 ETS</i>	8TN	<input type="text"/>
Reprises de réductions ou de crédits d'impôt	8TF	<input type="text"/>
Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus :		
vos revenus non passibles de l'impôt sur le revenu en France excèdent 50 % de vos revenus mondiaux au titre des années 2018 ou 2019	8TD	<input type="checkbox"/> COCHEZ

Revenus d'activité et de remplacement soumis aux contributions sociales

Revenus d'activité et de remplacement de source étrangère et salaire différé de l'héritier d'un exploitant agricole, imposables à la CRDS, à la CASA (certaines pensions et allocations de préretraite) et à la CSG au taux de :

- revenus non salariaux	9,2 %	8TQ	<input type="text"/>
- salaires	9,2 %	8TR	<input type="text"/>
- allocations de préretraite	9,2 %	8SC	<input type="text"/>
- allocations de chômage	6,2 %	8SW	<input type="text"/>
- indemnités journalières de maladie, maternité, accident du travail		8TW	<input type="text"/>
- pensions de retraite et d'invalidité	8,3 %	8TV	<input type="text"/>
	6,6 %	8TH	<input type="text"/>
- pensions en capital soumises à imposition forfaitaire	8,3 %	8SA	<input type="text"/>
	6,6 %	8SD	<input type="text"/>
	3,8 %	8SB	<input type="text"/>

Revenus du patrimoine exonérés de CSG et de CRDS

Vous relevez d'un régime d'assurance maladie d'un État de l'Espace économique européen ou de la Suisse et vous n'êtes pas à la charge d'un régime obligatoire de sécurité sociale français

DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
8SH <input type="checkbox"/> COCHEZ	8SI <input type="checkbox"/> COCHEZ

Remplissez les cases ci-dessous uniquement si vous êtes mariés ou pacsés et si un seul des deux conjoints remplit la condition ci-dessus.

Montant des revenus du patrimoine exonérés de CSG et de CRDS :

revenus fonciers <i>après abattement si régime micro</i>	8RF	<input type="text"/>
rentes viagères à titre onéreux <i>montant net après abattement</i>	8RV	<input type="text"/>
revenus de capitaux mobiliers	8RC	<input type="text"/>
plus-values de cession de valeurs mobilières et gains assimilés	8RM	<input type="text"/>



Déclaration des revenus fonciers 2020

Pour remplir cette déclaration qui est une annexe à votre déclaration d'ensemble des revenus n° 2042, veuillez vous reporter à la notice explicative. Les chiffres indiqués à gauche de certaines lignes vous y renvoient.

100 ————— Votre état civil et votre adresse —————

Nom et prénoms	M THOMAS THIBAUT
Adresse complète du domicile	9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN

110 ————— Vos parts de sociétés immobilières ou de fonds de placement immobilier (FPI) ————— non passibles de l'impôt sur les sociétés

Propriétés rurales et urbaines

Dispositifs spécifiques

(cochez, le cas échéant, les cases qui correspondent à votre situation et indiquez le taux applicable pour la déduction spécifique "Conventionnement Anah")

Conventionnement Anah

	Besson ancien 26 %	Borloo ancien	Cosse	Taux de déduction applicable	Nom et adresse des sociétés
Immeuble 1 *	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	SCI MICHEL THOMAS 67 BD EXELMANS 75016 PARIS
Immeuble 2 *	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	
Immeuble 3 *	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	
Immeuble 4 *	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	
Immeuble 5 *	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	
Immeuble 6 *	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	

N'inscrivez pas les centimes

	Immeuble 1 *	Immeuble 2 *	Immeuble 3 *	Immeuble 4 *	Immeuble 5 *	Immeuble 6 *		
111 Revenus bruts	173 531						A	173 531
112 Frais et charges (sauf intérêts d'emprunt)	19 834						B	19 834
113 Intérêts d'emprunt							C	
114 Bénéfice (+) ou déficit (-)	153 697						D	153 697

115 Total de chaque ligne, à reporter page 4

* ou groupe d'immeubles de même nature ayant le même régime d'imposition.

120 ————— Votre signature —————

Datez et signez ci-contre	A: SERIGNAN Le: 31/05/2021
---------------------------	---------------------------------------



Anah*)

Date d'acquisition de l'immeuble

Adresse (numéro et rue, commune et code postal)

Vertical dotted line for date of acquisition.

Large horizontal dotted area for address.

Immeuble 4
Nombre de locaux

Small box for Immeuble 4 count.

Immeuble 5
Nombre de locaux

Small box for Immeuble 5 count.

Immeuble 6
Nombre de locaux

Small box for Immeuble 6 count.

Immeuble 7
Nombre de locaux

Small box for Immeuble 7 count.

Immeuble 8
Nombre de locaux

Small box for Immeuble 8 count.

N'inscrivez pas les centimes

Total des lignes à reporter page 4

211
212
213

214
215

Vertical dotted line for row 211-215.

E []

221
222
223

224
225
226

227

228

229
230
230 bis
240

250

261
262
263

Vertical dotted line for row 221-263.

F []

G []

H []

I []



Descriptif des frais

400 Paiement des travaux

N° de l'immeuble et nature des travaux	Nom et adresse des entrepreneurs	Date de paiement	Montant
.....
.....
.....

410 Intérêts d'emprunt

N° de l'immeuble (ou nom de la SCI ou du FPI), nom et adresse de l'organisme prêteur	Date du prêt	Intérêts versés
.....
.....
.....

Calcul du résultat foncier, répartition du déficit

420 Résultat : Bénéfice ou déficit total : case D + case I 153 697 € À reporter case 4BA de votre déclaration n° 2042 En cas de bénéfice,

Continuez les calculs ci-dessous (lignes 430 à 441) uniquement en cas de déficit

430 Déficit de l'année : calcul de répartition

431 Total des revenus bruts : case A + case E + case H €
432 Total des intérêts d'emprunts : case C + case G €
433 Total des autres frais et charges : case B + case F €

434 Si la ligne 432 est supérieure à la ligne 431

435 Report de la ligne 433 dans la limite de 10 700 € (1) € À reporter case 4BC de votre déclaration n° 2042

436 Report de la ligne 433 : montant dépassant 10 700 € (1) €

437 Report de la différence : ligne 432 - ligne 431 €

438 Total : ligne 436 + ligne 437 € À reporter case 4BB de votre déclaration n° 2042

439 Si la ligne 432 est inférieure ou égale à la ligne 431

440 Report de la ligne 420 dans la limite de 10 700 € (1) € À reporter case 4BC de votre déclaration n° 2042

441 Report de la ligne 420 : montant dépassant 10 700 € (1) € À reporter case 4BB de votre déclaration n° 2042

(1) ou 15 300 € si le résultat d'au moins un des immeubles relevant du dispositif de déduction spécifique « Cosse » dans le cadre d'une convention conclue avec l'Anah est déficitaire (voir paragraphe 228 de la notice)

450 Déficit antérieurs restant à imputer

Reportez colonne A, pour chaque année concernée, la part des déficits non encore imputés sur vos revenus fonciers antérieurs

Années	Déficit rural et urbain non imputés au 31/12/2019 (Colonne A)	Si vous avez déclaré un bénéfice en ligne 420,* imputez ce bénéfice sur les déficits les plus anciens (Colonne B)	Déficits restant à reporter au 31/12/2020
			(Colonne C = A - B)
2010 € €	XXXXXXXXXXXXXX
2011 € € €
2012 € € €
2013 € € €
2014 € € €
2015 € € €
2016 € € €
2017 € € €
2018 € € €
2019 € € €
2020	XXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXX €

451 Montant total des déficits antérieurs non encore imputés au 31 décembre 2019 € À reporter case 4BD de votre déclaration n° 2042

* (et/ou un revenu foncier exceptionnel ou différé déclaré en ligne 0XX de votre déclaration de revenus n° 2042)

460 Vente ou abandon de la location d'un immeuble

En cas de vente ou de cessation de la location, en 2020, d'un immeuble (ou de cession de parts de sociétés immobilières) ayant donné lieu à un déficit imputable sur votre revenu global au cours de l'une des années 2017, 2018 ou 2019, indiquez les renseignements suivants :

Adresse de l'immeuble (ou dénomination et adresse de la société)	Date de l'événement
.....
.....
.....
.....



2. NATURE DU COMPTE, CONTRAT OU PLACEMENT concerné par l'obligation déclarative ⁽²⁾

- Compte bancaire** (à remplir : cadres 3 et 5)
- Compte d'actifs numériques** (à remplir : cadres 4 et 5)
- Contrat de capitalisation ou placement de même nature, notamment contrat d'assurance-vie** (à remplir : cadre 7)

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE BANCAIRE ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger

3.1. Désignation du compte bancaire ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger

• Numéro de compte : **455516**

• Caractéristiques du compte ⁽²⁾ :

Compte courant

Compte d'épargne

Autres

• Date d'ouverture :

2	4	0	2	1	9	9	9
jour		mois		année			

Date de fermeture :

jour	mois	année	

• Désignation de l'organisme gestionnaire du compte :

UBS

• Adresse de l'organisme gestionnaire du compte (*n°, rue, ville et pays*) :

.

0 POSTFACH 08098

0 ZURICH

SUISSE

3.2. Modalité de détention du compte bancaire ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger ⁽²⁾ :

Titulaire en propre du compte bancaire à l'étranger

Bénéficiaire d'une procuration sur le compte bancaire à l'étranger (à remplir : cadre 6)

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'ACTIFS NUMÉRIQUES ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger

4.1. Désignation du compte d'actifs numériques ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger

• Numéro de compte :

• Date d'ouverture :

jour	mois	année	

Date de fermeture :

jour	mois	année	

• Désignation de l'organisme gestionnaire du compte :

• Adresse de l'organisme gestionnaire du compte (*n°, rue, ville et pays*) :

• URL du site internet de l'organisme gestionnaire du compte :

4.2. Modalité de détention du compte d'actifs numériques ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger⁽²⁾ :

Titulaire en propre du compte d'actifs numériques à l'étranger

Bénéficiaire d'une procuration sur le compte d'actifs numériques à l'étranger (à remplir : cadre 6)



5. USAGE DU COMPTE OUVERT, DÉTENU, UTILISÉ OU CLOS A L'ÉTRANGER⁽²⁾

- Usage personnel exclusivement** - *personne physique n'agissant pas en qualité d'exploitant d'une activité donnant lieu à déclaration spécifique de résultats BNC, BIC ou BA ou équivalent*
- Usage professionnel exclusivement** - *personne physique n'agissant pas en qualité d'exploitant d'une activité donnant lieu à déclaration spécifique de résultats BNC, BIC ou BA ou équivalent (compléter les informations suivantes)*
- Usage mixte personnel et professionnel** *(compléter les informations suivantes)*

Désignation ou raison sociale de l'entreprise

Forme juridique de l'entreprise ⁽³⁾ :

Numéro SIRET :

Adresse du lieu d'exercice de l'activité (*n°, rue, ville et pays*) :

6. DANS LE CAS D'UNE PROCURATION : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE TITULAIRE DU COMPTE*

6.1. Si le titulaire est une personne physique, veuillez renseigner les éléments suivants

- Nom de naissance : Nom d'usage :
- Prénom :
- Date de naissance :
- Lieu de naissance :
- Adresse du domicile (*n°, rue, ville et pays*) :

6.2. Si le titulaire est une personne morale, veuillez renseigner les éléments suivants

Désignation ou raison sociale du titulaire du compte :

Forme juridique de l'entreprise ⁽³⁾ :

Numéro SIRET (*si activité en France*) :

Adresse du siège social (*n°, rue, ville et pays*) :

7. INFORMATIONS RELATIVES AU CONTRAT DE CAPITALISATION OU PLACEMENT DE MÊME NATURE (NOTAMMENT CONTRAT D'ASSURANCE-VIE) SOUSCRIT HORS DE FRANCE

- Désignation du contrat ou placement :
- Référence du contrat ou placement :

* Vous bénéficiez pour ce compte d'une procuration. Pensez à prévenir le titulaire de compte, s'il réside en France, afin qu'il dépose également une déclaration 3916-3916 bis pour ce même compte.



- Caractéristiques du contrat

- Contrat de capitalisation
- Autre placement de même nature (contrat d'assurance)
- Autre placement de même nature (autre)

- Désignation de l'organisme d'assurance et assimilé et, le cas échéant, de la succursale qui accorde la couverture :

.....
.....

- Adresse de cet organisme (n°, rue, ville et pays) :

.....
.....
.....

- Nature des risques garantis :

.....

- Moment à partir duquel le risque est garanti (sauf disposition contraire du contrat, il s'agit de la date de souscription) :

- Durée de la garantie :

- Date d'effet des avenants intervenus en cours d'année :

.....
.....
.....

- Date d'effet et montant de chaque opération de dénouement partiel intervenue en cours d'année :

.....
.....
.....

- Date d'effet et montant de l'opération de dénouement total intervenue en cours d'année :

.....

- Montant total des opérations de versement des primes effectuées en cours d'année :

- Le cas échéant, valeur de rachat ou montant du capital garanti, y compris sous forme de rente, au 1er janvier de l'année concernée par la présente déclaration :

.....

Fait à **SERIGNAN** , le **31/05/2021**

Nom(s) du (ou des) titulaire(s) du compte
(ou bénéficiaire(s) d'une procuration, ou souscripteur(s))

THOMAS THIBAUT Signature(s)



REVENUS 2020 IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE 2021

21



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

eic
L'EXPERTISE
INNOVANTE

Nom	THOMAS
Prénom	THIBAUT
Adresse	9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN

Si vous déclarez vos revenus en ligne, déclarez en même temps votre patrimoine soumis à l'IFI et ne renvoyez pas cette déclaration.

Si vous déposez une déclaration de revenus papier, joignez impérativement cette déclaration à votre déclaration de revenus.

SITUATIONS PARTICULIÈRES

En cas de concubinage, cochez la case..... **9GL**

Nom et prénom du concubin.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom de naissance.....	<input type="text"/>	
Date et lieu de naissance.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Numéro fiscal du concubin.....	<input type="text"/>	

En cas de mariage ou de Pacs en 2020, si vous avez opté pour la déclaration séparée de vos revenus 2020, cochez la case..... **9GM**

Nom et prénom du conjoint.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom de naissance.....	<input type="text"/>	
Date et lieu de naissance.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Numéro fiscal du conjoint.....	<input type="text"/>	

En cas de dépôt d'une déclaration n° 2042-IFI avec une déclaration alléguée 2042 IFI-COV sans revenu, cochez la case..... **9GN**

IDENTIFICATION DES ENFANTS MINEURS

Identité des enfants mineurs dont vous-même, ou votre conjoint, partenaire lié(e) par un Pacs ou concubin(e), êtes l'administrateur légal.

Nom, prénom.....	<input type="text"/>	Nom, prénom.....	<input type="text"/>
Date de naissance.....	<input type="text"/>	Date de naissance.....	<input type="text"/>
Nom, prénom.....	<input type="text"/>	Nom, prénom.....	<input type="text"/>
Date de naissance.....	<input type="text"/>	Date de naissance.....	<input type="text"/>
Nom, prénom.....	<input type="text"/>	Nom, prénom.....	<input type="text"/>
Date de naissance.....	<input type="text"/>	Date de naissance.....	<input type="text"/>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS (le cas échéant : conjoint(e), partenaire de pacs, concubin(e))

À SERIGNAN

Le 31/05/2021



VOTRE PATRIMOINE NET IMPOSABLE AU 1.1.2021 EST SUPÉRIEUR À 1 300 000 €

Détaillez votre actif et votre passif ci-dessous et remplissez les annexes pages 3 à 12. Le cas échéant, joignez également après les avoir complétées, les annexes complémentaires disponibles sur impots.gouv.fr

BIENS DÉTENUS DIRECTEMENT (annexe 2)

IMMEUBLES BÂTIS

Résidence principale (après abattement) 9AA

Autres immeubles bâtis 9AB

IMMEUBLES NON BÂTIS, PARTS DE GROUPEMENTS FORESTIERS OU FONCIERS

Bois, forêts et parts de groupements forestiers exonérés partiellement (avant exonération) 9AC

Vous demandez pour la première fois à bénéficier de l'exonération partielle pour vos bois, forêts ou parts de groupements forestiers, cochez la case 9AE

Biens ruraux loués à long terme exonérés partiellement (avant exonération) 9AD

Parts de Groupements Fonciers Agricoles et de Groupements Agricoles Fonciers exonérés partiellement (avant exonération) 9BA

Autres biens non bâtis 9BB

BIENS DÉTENUS INDIRECTEMENT (annexe 3)

Fraction de la valeur des parts ou actions représentative des **immeubles** (y compris détention via l'unité de compte d'une assurance-vie rachetable ou d'un contrat de capitalisation) 9CA

PASSIF ET AUTRES DÉDUCTIONS APRÈS APPLICATION ÉVENTUELLE DU PLAFONNEMENT DES DETTES (annexe 4)

Dettes afférentes aux travaux réalisés 9GF

Autres dettes dont IFI théorique 9GH

VERSEMENTS OUVRANT DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔT

- Dons à des organismes d'intérêt général établis en France 9NC

- Dons à des organismes d'intérêt général établis dans un autre État européen 9NG

PLAFONNEMENT (annexe 5)

Impôts dus au titre des revenus et produits 2020 9PR

N'ajoutez pas le montant de l'IFI 2021 : il est automatiquement inclus dans le calcul de votre plafonnement

Revenus et produits de l'année 2020 en cas de montant négatif, inscrivez « 0 » 9PX

IMPÔTS PAYÉS À L'ÉTRANGER DONT LES CARACTÉRISTIQUES SONT SIMILAIRES À CELLES DE L'IFI (annexe 6) 9RS



ANNEXE 2

IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE 2021

FEUILLET N° 1 SUR 1

BIENS DÉTENUS DIRECTEMENT

Nom et prénom : THOMAS THIBAUT

IMMEUBLES BÂTIS ET NON BÂTIS (IMMEUBLES DE RAPPORT, TERRAINS A BÂTIR...)

N°	DATE ET PRIX D'ACQUISITION	NATURE ET LIEU DE SITUATION DÉPARTEMENT, COMMUNE ADRESSE LIEU-DIT	CARACTÉRISTIQUES - RÉSIDENCE PRINCIPALE ET BIENS BÂTIS, INDIQUEZ : SUPERFICIE TERRAIN, SUPERFICIE TOTALE HABITABLE OU UTILE EN M², NOMBRE DE PIÈCES. - BIENS NON BÂTIS, INDIQUEZ LA SUPERFICIE (HA, A, CA, M²)	BIENS MIXTES FRACTION TAXABLE EN %	VALEUR DÉCLARÉE			NATURE DES DROITS DÉTENUS SUR L' IMMEUBLE SI VOUS NE DÉTENEZ PAS LA PLEINE PROPRIÉTÉ (voir notice)	
					RÉSIDENTIE PRINCIPALE APRÈS ABATTEMENT	AUTRES IMMEUBLES			
						BÂTIS	NON BÂTIS		
1		Autres biens non bâtis . 119 RUE DU GENERAL DE SEGUR 77810 THOMERY		100,00			16 000	Autre	
2		Résidence principale . 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNA 34410 SERIGNAN	450 m² 100 m² (habit.) 3 pièce(s)	100,00	189 000			Usufruit	
3		Autres biens non bâtis . 29 RUE DE LA CURE D'AIR 91400 ORSAY	367 m²	100,00			99 600	Pleine propriété	
TOTAL					9AA	189 000	9AB	0 9BB	115 600



ANNEXE 3

IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE 2021

FEUILLET N° 1 SUR 1

BIENS DÉTENUS INDIRECTEMENT

Nom et prénom : THOMAS THIBAULT

FRACTION DE LA VALEUR DES DROITS, PARTS OU ACTIONS REPRÉSENTATIVE D'IMMEUBLES

Y COMPRIS PARTS D'OPC ET DÉTENTION VIA L'UNITÉ DE COMPTE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE-VIE RACHETABLE OU D'UN BON OU CONTRAT DE CAPITALISATION)

N°	DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ OU DE L'ORGANISME DÉTENU, NOM ET ADRESSE	N° SIREN DE LA SOCIÉTÉ OU DE L'ORGANISME	% DU CAPITAL DÉTENU	VALEUR VÉNALE DES DROITS, PARTS OU ACTIONS	VALEUR DÉCLARÉE	NATURE DES DROITS DÉTENUS SUR LES PARTS OU ACTIONS SI VOUS NE DÉTENEZ PAS LA PLEINE PROPRIÉTÉ (voir notice)
1	SCI Michel THOMAS SCI MICHEL THOMAS 67 BOULEVARD EXELMANS 75016 PARIS	378798995	25,05	3 387 000	1 120 000	Pleine propriété
2	UBS Compte Titre 292-455516-01 ... 75000 PARIS		100	753	194	Pleine propriété
TOTAL					9CA	1 120 194



ANNEXE 4

IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE 2021

FEUILLET N° 1 SUR 1

PASSIF ET AUTRES DÉDUCTIONS

Nom et prénom : THOMAS THIBAUT

N°	NATURE, OBJET, DATE DE LA DETTE DÉDUCTIBLE	NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER OU DE L'ENTREPRENEUR	MONTANT RESTANT DÛ AU 1ER JANVIER DE L'ANNÉE D'IMPOSITION	
			DETTES AFFÉRENTES AUX TRAVAUX RÉALISÉS SUR LES BIENS IMPOSABLES	AUTRES DETTES
1	Autres dettes dont IFI théorique Taxe foncière 9 Imp les Hauts de Sérignan SERIGNAN 31/12/2018	TRESOR PUBLIC .. 34500 BEZIERS		1 299
2	Autres dettes dont IFI théorique Taxe foncière 27 Av de la Cure d'Air ORSAY 31/12/2018	TRESOR PUBLIC .. 91874 PALAISEAU		456
3	Autres dettes dont IFI théorique Taxe foncière 119 Général de Ségur - THOMERY - En indivisio 31/12/2018	TRESOR PUBLIC .. 77875 MONTEREAU CEDEX		603
4	IFI théorique	Trésor public		3 357
TOTAL			9GF	0 9GH 5 715

